

# **Guide d'accompagnement** au protocole *Florilèges-prairies* *urbaines*





photographie : Laura Albaric

Parc départemental Jean-Moulin-les-Guilands

## SOMMAIRE

### p. 4

#### **Présentation du protocole *Florilèges-prairies urbaines***

- Contexte : la prairie, un refuge pour la biodiversité urbaine
- Objectif : un suivi dédié aux gestionnaires d'espaces verts
- Description du protocole
- Les outils disponibles

### p. 8

#### **Déroulement de la formation (partie dédiée aux formateurs)**

- Présentation en salle
- Sur le terrain
- Saisie des données

### p. 12

#### **Valorisation du travail mené**

### p. 13

#### **Les ressources pour aller plus loin**

### p. 14

#### **Contacts des co-fondateurs du programme *Florilèges-prairies urbaines***

# Présentation du protocole *Florilèges-prairies urbaines*

## CONTEXTE : LA PRAIRIE, UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Malgré l'intérêt reconnu de ces milieux pour la préservation de la biodiversité, les prairies sont en régression à l'échelle de l'Europe, entraînant une chute du nombre d'espèces qui leur sont associées.

Les papillons des prairies européennes ont, par exemple, vu leurs populations chuter de moitié en 20 ans !

La préservation voire l'augmentation de la surface occupée par cet habitat, notamment en milieu urbain, répond à un réel enjeu de préservation de la biodiversité.

La prairie est un milieu ouvert caractérisé par une végétation herbacée pouvant être haute et dense. En ville, il peut s'agir d'un stade transitoire entre le gazon et le boisement. La gestion par le fauchage ou le pâturage est nécessaire pour maintenir ces milieux à l'état de prairie.

**Les prairies fauchées** sont composées de hautes herbes à dominance de graminées telles que le dactyle aggloméré, le fromental...

**Les prairies pâturées** ont une végétation plus rase et sont composées d'espèces adaptées au piétinement : les trèfles, l'ivraie vivace et le grand plantain sont abondamment représentés.



photographie : Laura Albaric

Une prairie fauchée, parc départemental Georges-Valbon



photographie : DNPB-CD93

Une prairie pâturée, parc départemental du Sausset

La régularité du type, de la période et de la fréquence des pratiques de gestion permet à une flore de plus en plus diversifiée de s'installer sur ces milieux. La ressource en eau et la qualité du sol sont également des paramètres essentiels qui vont déterminer la composition floristique d'une prairie.

Le nombre de plantes peut varier d'une dizaine d'espèces pour les prairies gérées intensivement et s'élever à une centaine en gestion extensive. Ces milieux proposent le gîte et le couvert pour une grande diversité d'insectes, d'araignées, de mammifères, d'oiseaux, de vers de terre, etc. Ainsi, une prairie peut abriter plus de 1500 espèces d'insectes ! Toutes ces espèces interagissent les unes avec les autres et ont besoin de cet habitat pour tout ou partie de leur cycle de vie.

Grâce à la mise en œuvre de la gestion différenciée dans les parcs et espaces verts, les prairies remplacent progressivement les gazons urbains. De nombreux questionnements sont alors apparus, aussi bien en termes de gestion, de perception, de rendu paysager, d'évolution...

## OBJECTIF : UN SUIVI DÉDIÉ AUX GESTIONNAIRES D'ESPACES VERTS

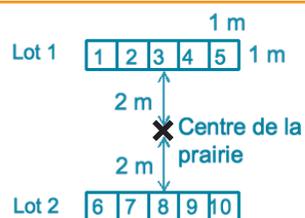
Les gestionnaires souhaitent connaître l'effet de leurs pratiques de gestion sur la qualité des prairies, mais également évaluer la dynamique et l'évolution de ces milieux. Les scientifiques se sont associés à ces questionnements en apportant des outils adaptés pour y répondre, sous la forme d'un suivi standardisé de la flore des prairies. Ce suivi concerne les prairies urbaines de la moitié Nord de la France. Il a pour objectif de recueillir des données sur ces écosystèmes pendant une longue période et sur une large surface géographique. Les gestionnaires sont ainsi invités à contribuer à un effort collectif de récolte de données sur la flore des prairies. Ces données permettront de calculer un indicateur de la qualité écologique des prairies en relation avec les modes de gestion associés et par là même de fournir un outil d'aide au choix des pratiques à favoriser sur le terrain.

## DESCRIPTION DU PROTOCOLE

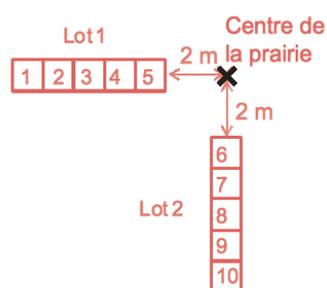
Le protocole consiste à choisir une prairie d'une taille minimale de 130 m<sup>2</sup> avec une gestion uniforme qui sera suivie chaque année. Une première **fiche « localisation & historique »** est à renseigner uniquement la première année.

Sur le terrain, le centre de la prairie doit être bien localisé, afin de pouvoir être retrouvé d'année en année. À partir de ce centre, 10 carrés d'1 m × 1 m sont positionnés en 2 lots de 5 carrés selon un des schémas proposés ci-dessous en fonction de la forme de la prairie suivie (linéaire, carrée, triangulaire...).

### Exemple A



### Exemple C



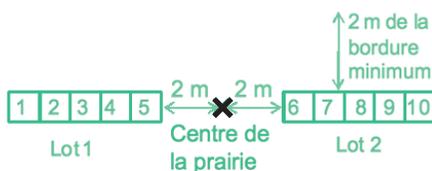
L'ensemble doit être reporté sur la **fiche « localisation & historique »** de la manière la plus précise possible afin de pouvoir bien repositionner les carrés d'année en année. Il est recommandé de repérer sur une carte la distance du centre par rapport à des alignements et des points de repères permanents (arbres, panneaux, mobilier urbain, chemins, angles de bâtiments...).

En complément et en fonction des moyens techniques disponibles, d'autres méthodes peuvent être utilisées pour faciliter la traçabilité du centre de la prairie (points GPS, sardines métalliques enterrées...).

### Exemple B



### Exemple D



À l'intérieur de chaque carré, un relevé des plantes présentes est réalisé **une fois par an, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet** (période de floraison optimale des plantes). Le relevé sur le terrain par le personnel technique de la structure (technicien gestionnaire, jardinier, éco-garde, animateur nature, chargé d'études...) peut être mené seul ou à plusieurs.

Une liste de 60 plantes est proposée ainsi qu'un guide d'aide à l'identification : la *Clé des prairies*. Il est demandé à l'observateur de noter la présence de ces espèces sur la **fiche « relevé & gestion »**. Ces 60 espèces sont des espèces communes dans les prairies urbaines de la moitié Nord de la France. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur écologie et leur facilité d'identification. La majeure partie des espèces (32) est typique des prairies ; certaines témoignent d'un faciès de gazon (11) ou de friche (17).

Il est demandé à l'observateur de dénombrer le nombre de ligneux présents dans chaque carré afin d'avoir une évaluation du degré « d'embroussaillage » de la prairie. De façon facultative, l'observateur peut réaliser des photos de ces 10 carrés et d'une vue générale de sa prairie. Il peut également ajouter des espèces non listées dans le protocole et/ou présentes en dehors des carrés.

Enfin, sur la même **fiche « relevé & gestion »**, l'observateur renseigne chaque année la gestion menée sur la prairie.

Toutes ces données sont saisies sur l'outil de saisie en ligne dédié : [www.florileges.info](http://www.florileges.info)

La saisie peut être faite directement par les agents de terrain, ou par une personne identifiée (formateur, chargé de mission environnement, animateur...) ayant accès à un poste informatique et à Internet.

## LES OUTILS DISPONIBLES

Les outils disponibles pour réaliser le protocole et composant le kit *Florilèges-prairies urbaines* :

- 2 fiches (localisation & historique, relevé & gestion)
- le guide *Clé des prairies*
- un guide d'accompagnement au protocole
- un site internet dédié au programme sur lequel il est possible de saisir les données en ligne et de consulter des ressources complémentaires : [www.florileges.info](http://www.florileges.info)

# Déroulement de la formation (partie dédiée aux formateurs)

Afin de faire découvrir le protocole aux gestionnaires et les mobiliser pour le suivi des prairies urbaines, une formation d'une demi-journée est organisée en 3 étapes :

- une séance « Présentation » en salle du projet et de son intérêt. Durée prévue : 1 h
- une séance « Sur le terrain » pour une mise en situation avant de réaliser les suivis. Durée prévue : 1 h 30
- une séance « Saisie des données » en salle pour partager les résultats de la journée, présenter le site internet de saisie et distribuer le kit à ceux qui souhaitent poursuivre la démarche. Durée prévue : 30 min.

Il est recommandé de ne pas dépasser le nombre de 15 participants par animateur pour la partie terrain de cette formation. Il n'est pas nécessaire que la personne responsable de la formation soit botaniste ou naturaliste confirmé. Elle pourra assurer la coordination des séances en se formant par exemple avec les gestionnaires pour l'identification des plantes. Pour une première formation, l'animateur peut être accompagné d'un partenaire du programme (voir les contacts à la fin du document en fonction de votre localisation).

## PRÉSENTATION EN SALLE

### Objectifs

- Faire découvrir et expliquer le programme et son intérêt aux gestionnaires (définition et rôle des prairies, questionnements sur les pratiques, inscription dans une démarche nationale)
- Présenter les outils du protocole et leur utilisation.

### Matériel

- Ordinateur et vidéo projecteur
- Diaporama « Protocole *Florilèges-prairies urbaines* » à télécharger sur le site internet du programme
- Fiches du protocole (localisation & historique, relevé & gestion), autant d'exemplaires que de participants
- Guide la *Clé des prairies*, 3 exemplaires à faire tourner dans la salle.

### Déroulement de la séance

- Accueil – durée : 15 min.  
Présentation des personnes présentes, question sur leur participation passée à des protocoles de sciences participatives et si oui lesquels, distribution des fiches du protocole.
- Présentation du programme avec le diaporama « Protocole *Florilèges-prairies urbaines* » – durée : 30 min.  
Ce diaporama présente l'intérêt des prairies en ville, les enjeux, le protocole *Florilèges-prairies urbaines*, et les outils disponibles pour les futurs

participants. Les informations importantes et les commentaires principaux à apporter aux diapositives sont présentés directement dans le diaporama, dans la partie « page de commentaires » de votre logiciel de présentation.

- Échanges – durée : 15 min.  
Prévoir un petit temps d'échanges sur la compréhension du protocole et sur les attentes des participants.

## SUR LE TERRAIN

### Objectifs

- Se familiariser avec les espèces et les découvrir sur le terrain
- Tester en pratique la réalisation du protocole

### Matériel

- Les 2 fiches du protocole et les 3 exemplaires de la *Clé des prairies* déjà distribués en salle
- Des planches de bois, des mètres de carreleur ou des piquets avec de la ficelle pour réaliser les carrés d'1 m × 1 m. En prévoir au minimum 3 pour faire trois groupes
- Un décimètre pour noter les distances
- Une loupe de botaniste

Les conditions climatiques ne sont pas limitantes pour mettre en œuvre le protocole, toutefois il sera préférable de reporter la formation sur le terrain en cas de forte pluie.

### Déroulement de la séance

- Observation des prairies et des plantes – durée 30 min.  
Parcourir une ou plusieurs prairies pour observer des plantes avec les participants afin qu'ils se familiarisent à l'utilisation de la *Clé des prairies* en recherchant la forme de feuille la plus proche de celle qu'ils observent ou la forme et la couleur des fleurs. Penser à repérer préalablement les lieux afin de sélectionner un site favorable à l'observation.
- Mise en situation et réalisation du protocole – durée : 1 h.  
Il s'agit de mettre en œuvre concrètement le protocole de suivi dans sa globalité :
  - Le choix de la prairie nécessite d'avoir une connaissance de sa gestion afin de pouvoir compléter la fiche gestion et aussi de s'assurer qu'elle sera suivie les années suivantes.
  - Positionner le centre de la prairie, mesurer les distances. Réaliser avec les participants le dessin de la localisation des carrés en fonction de la forme de la prairie et des éléments présents à proximité (arbres, barrières, chemins...) sur la fiche « localisation & historique ».

- Disposer 2 × 5 carrés d'1 m<sup>2</sup>, selon la forme de la prairie (Cf. Fiche « localisation & historique »).
- Veiller à ne pas piétiner les zones à inventorier.
- Déterminer à l'aide de la *Clé des prairies* toutes les espèces en fleur présentes dans le premier carré et remplir la fiche « relevé & gestion ».
- Procéder à l'identification des plantes sur ce premier carré avec l'ensemble des participants.
- Proposer aux personnes en formation de réaliser les 9 carrés restant en formant 3 groupes et en remplissant la fiche de terrain dédiée.
- Indiquer aux participants que lorsqu'ils ne parviennent pas à identifier une plante, ou que celle-ci ne fait pas partie du guide la *Clé des prairies*, il est possible d'utiliser d'autres clés de détermination ou de réaliser une photo pour demander une identification sur les forums en ligne (Cf. *Les ressources pour aller plus loin*). En cas de doute sur une identification, il est recommandé de ne rien noter.



photographie : Aurélie Vergin

Disposition de quadrats dans une prairie suivie



photographie : Aurélie Vergin

Plan rapproché d'un quadrat



photographie : Laura Albaric

Inventaire dans une prairie

## SAISIE DES DONNÉES

### Objectifs

- Partage des résultats et des difficultés rencontrées sur le terrain
- Familiarisation avec l'outil de saisie

### Matériel

- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Accès à internet
- Fiches du protocole renseignées sur le terrain

### Déroulement de la séance

Durée : 30 min.

- Temps d'échanges pour partager les ressentis des participants sur le protocole, les difficultés rencontrées, etc.
- Saisie des données avec les participants sur le site *Florilèges-prairies urbaines* afin de les familiariser à cet outil de saisie : [www.florileges.info](http://www.florileges.info)
- Distribution du kit à ceux qui souhaitent poursuivre la démarche : la *Clé des prairies*, les fiches du protocole...

## Valorisation du travail mené

Afin de valoriser la démarche de sensibilisation, de participation des gestionnaires et de suivi de la biodiversité, des rencontres seront organisées à l'issue de chaque session de terrain et des bilans annuels seront à votre disposition.

Pensez à visiter le site internet dédié au protocole pour vous tenir informés de ces rencontres et pour télécharger les derniers bilans :

[www.florileges.info](http://www.florileges.info)

Ces outils peuvent être utilisés dans le cas de rencontres et d'animations avec le grand public, ou lors d'une journée portes ouvertes pendant laquelle les gestionnaires expliquent au grand public comment ils participent à cette opération.

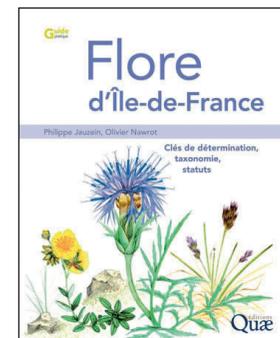
*Sauvage de ma rue*, la version « grand public » du protocole de suivi de la flore spontanée, pourra être proposée aux visiteurs dans les parcs et espaces verts. La collectivité peut devenir « Relais Vigie Nature » et disposer de différents outils pour réaliser des événementiels et animations autour du suivi et de la préservation de la biodiversité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

<http://vigienature.mnhn.fr/>

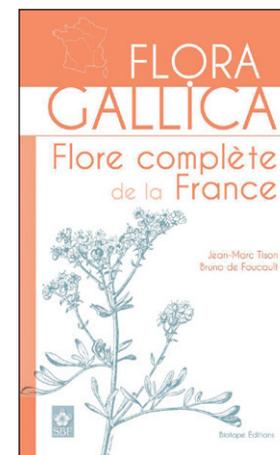
## Les ressources pour aller plus loin

Voici quelques ouvrages et sites Internet à recommander pour en savoir plus sur la botanique et identifier les différentes espèces rencontrées sur le terrain :

Jauzein P., Nawrot O.,  
*Flore d'Île-de-France (Tome 1 et 2),*  
Éditions Quæ  
Ouvrage de référence en 2 tomes sur la flore d'Île-de-France. Le premier tome donne les principaux critères d'identification, décrit l'écologie et la répartition des espèces franciliennes. Le tome 2 propose une clé de détermination dichotomique actualisée. Il offre également un index synonymique et un chapitre de biogéographie intégrant les connaissances les plus récentes.



Tison JM., & de Foucault B. (2014).  
*Flora Gallica. Flore complète de la France.* Mèze, Éditions Biotope  
Cette flore exhaustive sur les plantes vasculaires de France permet d'identifier les quelques 6000 taxons de France métropolitaine.



Tela Botanica, le réseau de la  
botanique francophone :  
<http://www.tela-botanica.org>  
Pour avoir des informations plus complètes et trouver une aide à l'identification et à la détermination de plantes à partir de photos.

## Contacts des co-fondateurs du programme *Florilèges-prairies urbaines*

### CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN

**Coordination scientifique**  
(contact **Fiona Lehane** :  
[flehane@mnhn.fr](mailto:flehane@mnhn.fr))

L'activité du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, s'articule autour de différentes missions :

- la connaissance et la conservation de la flore et des végétations,
- l'expertise et l'appui aux collectivités territoriales,
- la diffusion des connaissances.

<http://cbnbp.mnhn.fr>

### DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité, Département de Seine-Saint-Denis

**Coordination départementale  
Seine-Saint-Denis**  
(contact **Laura Albaric** :  
[lalbaric@cg93.fr](mailto:lalbaric@cg93.fr))

L'ODBU de Seine-Saint-Denis est né le 12 avril 2005. Son objectif est de donner à tous – et en priorité aux habitants du département – l'accès à la connaissance en matière de biodiversité urbaine et de promouvoir les enjeux de sa préservation. C'est à la fois un centre de ressources sur la biodiversité de

Seine-Saint-Denis grâce à sa base de données sur le patrimoine naturel, mais aussi un espace de mutualisation d'expériences et de débats entre acteurs (décideurs politiques, aménageurs, gestionnaires, acteurs économiques, scientifiques et associations). L'ODBU s'appuie sur trois piliers : un comité scientifique, un comité de suivi et une structure coordinatrice. Une charte signée par l'ensemble des partenaires définit son fonctionnement et notamment les règles en matière d'accès et de diffusion des données.

<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/>

### MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

**Coordination scientifique**  
(contact **Anne-Laure Gourmand** :  
[gourmand@mnhn.fr](mailto:gourmand@mnhn.fr))

Établissement scientifique et service public, le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est tourné vers la recherche et la diffusion de la culture scientifique naturaliste. Il porte depuis plus de 20 ans le programme de sciences participatives Vigie-Nature, en collaboration avec des associations partenaires pour suivre l'évolution de la biodiversité commune.

<http://vigienature.mnhn.fr/>

### NATUREPARIF

**Coordination régionale Île-de-France**  
(contact **Audrey Muratet** :  
[audrey.muratet@natureparif.fr](mailto:audrey.muratet@natureparif.fr))

Natureparif est l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France. L'agence a pour objet la mise en place et la gestion d'un système d'observation de la biodiversité et de son évolution et, l'évaluation des effets des activités humaines sur cette biodiversité. Natureparif valorise ces observations en développant des outils et des actions de communication, de sensibilisation et des supports de formation. Cette agence régionale apporte un appui aux acteurs pour assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs projets et les politiques publiques, cela au niveau de l'ensemble de l'Île-de-France. Dans cette mouvance, Natureparif s'est fortement impliquée dans des programmes de sciences participatives au niveau francilien.  
<http://www.natureparif.fr/>

### PLANTE & CITÉ

**Coordination nationale**  
(contact **Gaëtan Duhamel** :  
[gaetan.duhamel@plante-et-cite.fr](mailto:gaetan.duhamel@plante-et-cite.fr))

Plante & Cité est le centre technique national de la nature en ville. L'association est une plateforme d'expérimentations et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales, des centres de formation et des paysagistes. Plante & Cité coordonne des programmes d'études et d'expérimentations sur des sujets décidés en commun pour correspondre aux attentes en terme d'innovations de la part des gestionnaires d'espaces de nature en ville. Depuis 2011, Plante & Cité anime au niveau national le programme Florilèges : observatoire participatif de flore urbaine par les gestionnaires. Le développement de Florilèges a reçu depuis son lancement le soutien financier de l'ONEMA dans le cadre plan Ecophyto.  
<http://www.plante-et-cite.fr/>

Pour toute question, contactez-nous :  
[contact@florileges.info](mailto:contact@florileges.info), ou rendez-vous sur [www.florileges.info](http://www.florileges.info)

Cofondateurs :



Plante&Cité  
ingénierie de la nature en ville



Muséum  
national  
d'Histoire  
naturelle

VIGIENATURE  
L'Université de la nature qui fait pousser la science

Plante & cité financé par :



[www.florileges.info](http://www.florileges.info)

Mai 2015

